



DATE DE PUBLICATION : 3 mars 2023

Le directeur départemental de la Somme

[Délégation de signature donnée par le directeur départemental de la Somme aux cadres du Centre de Traitement Partagé Surendettement Picardie](#)

Vu la délégation de signature donnée par Mme Carine JUPIN, directrice régionale des Hauts-de-France, à M. Alain GLATH le 1^{er} mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain GLATH, directeur départemental de la Somme, et de M. Samuel COUTANT, son adjoint, délégation est donnée à Mme Karine DELCAMBRE, responsable du Centre de Traitement Partagé Surendettement Picardie et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Laure JONCOUR, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du Centre de Traitement Partagé Surendettement Picardie.

Fait à Amiens, le 1^{er} mars 2023

Alain GLATH